



**Améliorer la compétitivité de l'industrie minière canadienne : Mémoire présenté  
dans le cadre des consultations prébudgétaires de 2019  
Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE)**

**Recommandation 1**

Renouveler le crédit d'impôt pour l'exploration minière pendant au moins trois ans afin de catalyser l'intérêt des investisseurs pour les actions accréditives et soutenir l'accès à un financement pour l'exploration destiné aux promoteurs.

**Recommandation 2**

Appuyer la compétitivité de l'industrie minière dans les régions nordiques et éloignées comme suit :

- En comblant le déficit en matière d'infrastructure par le biais d'investissements stratégiques en hausse en ce qui concerne l'infrastructure énergétique et des transports.
- En veillant à ce que tout nouveau régime d'établissement du prix du carbone prenne en compte les défis uniques présents dans les régions nordiques et éloignées et comprenne un mécanisme de soutien fiscal pour les projets d'exploration minière qui s'appuient sur le diesel ou d'autres combustibles fossiles (p. ex., des rabais, une réserve de financement, des crédits d'impôt).

**Recommandation 3**

Stimuler la participation des Autochtones au sein de l'industrie minière de la manière suivante :

- Investissements dans les services sociaux fondamentaux (santé, eau, infrastructure) afin d'améliorer les indicateurs en matière de santé et d'éducation parmi les collectivités autochtones.
- Financement ciblé de la formation professionnelle et du développement de l'entrepreneuriat.

**Recommandation 4**

Créer un mécanisme de financement pour les provinces et territoires qui appuie la réalisation d'évaluations exhaustives des ressources minières basées sur des études géoscientifiques afin de comprendre et d'incorporer la valeur du potentiel minier dans les évaluations régionales et les décisions en matière de gestion des sols.

**Recommandation 5**

Appuyer la cartographie géoscientifique et l'innovation dans le secteur minier de la manière suivante :

- En augmentant le financement apporté à la Commission géologique du Canada.
- En offrant des incitatifs fiscaux et un financement aux compagnies minières afin de les encourager à tester et à adopter des technologies et des processus novateurs (p. ex., mécanisme de financement de l'innovation, crédits d'impôt, etc.).



## **L'INDUSTRIE MINIÈRE CANADIENNE – CONTRIBUTIONS SOCIALES ET ÉCONOMIQUES**

L'industrie minière et de l'exploration minière canadienne apporte des avantages sociaux et économiques importants dans les communautés éloignées, les collectivités autochtones et les villes canadiennes. L'industrie emploie près de 600 000 personnes dans le pays, elle contribue à plus de 3 % du PIB (60 milliards de dollars) et représentait 19 % du total des exportations nationales du Canada en 2016. L'industrie minière est également un chef de file reconnu pour la création de relations et de partenariats avec les Autochtones. Il s'agit du plus important employeur du secteur privé pour les Autochtones du Canada, en proportion, et un partenaire clé des entreprises autochtones.

Le Canada est particulièrement renommé pour son expertise dans le domaine de l'exploration minière. Les petites entreprises d'exploration minières, des milliers de petites entreprises présentant des budgets et des échéances limités, se chargent des premiers stades du cycle de mise en valeur des minéraux. Au Canada, 70 % de toutes les découvertes des dix dernières années ont été faites par ces petites entreprises. Le soutien apporté au secteur de l'exploration minière est essentiel pour favoriser de nouvelles découvertes qui permettront d'exploiter de nouvelles mines, de générer des avantages socioéconomiques, et d'assurer la compétitivité de l'industrie minière canadienne à l'avenir.

## **COMPÉTITIVITÉ DE L'INDUSTRIE MINIÈRE CANADIENNE – SIGNES DE DÉCLIN**

L'industrie minière canadienne est confrontée à une concurrence mondiale féroce en ce qui concerne les investissements; elle se trouve derrière ses concurrents dans plusieurs domaines, ce qui indique un déclin de son attrait pour les investisseurs dans le secteur. La part nationale des investissements en matière d'exploration minière au Canada a diminué de près d'un tiers au cours de la dernière décennie, par rapport au reste du monde. Les autres indicateurs du déclin de la compétitivité de l'industrie minière canadienne comprennent la baisse des réserves de métaux communs, la hausse des dépenses liées aux découvertes et l'allongement des délais pour qu'une découverte passe à la production. Le gouvernement a joué un rôle clé afin d'améliorer les conditions qui favorisent la compétitivité de l'industrie minière canadienne de manière à ce qu'elle continue à offrir des avantages économiques et sociaux importants aux Canadiens et aux entreprises canadiennes.

## **RECOMMANDATIONS RELATIVES AU BUDGET DE 2019**

L'ACPE souligne le besoin critique pour le Canada de résoudre le déclin des investissements canadiens dans le secteur minier et propose des recommandations visant à améliorer la compétitivité de l'industrie minière canadienne.

### **1. Renouveler pour trois ans le crédit d'impôt pour l'exploration minière (CIEM)**

*Les mesures incitatives fiscales et financières appuient l'apport en capitaux pour les projets d'exploration minière, afin d'assurer la compétitivité du Canada au sein de l'industrie minière mondiale.*

L'exploration minière est une activité à haut risque, et la probabilité de la découverte d'un gisement rentable est très faible. Par conséquent, il est extrêmement difficile pour les petites et moyennes entreprises d'exploration qui ne génèrent pas de revenus d'attirer des investissements. Lancé en 2000, le crédit d'impôt pour l'exploration minière (CIEM) est un outil de politique canadien innovant qui complète le régime d'actions accréditatives bonifié. À titre d'élément clé du régime fiscal canadien, le



CIEM stimule le financement de la prospection en offrant à ceux qui investissent dans les sociétés de prospection minière au Canada un crédit d'impôt de 15 % sur les dépenses admissibles.

Le CIEM joue un rôle essentiel pour permettre au Canada de retrouver sa place de chef de file de l'exploration minière. Si le budget de 2018 a annoncé un renouvellement d'un an du CIEM, l'ACPE recommande de le renouveler pour trois ans afin d'assurer une stabilité durable aux entreprises d'exploration, y compris pour la planification et le financement de programmes pluriannuels de prospection. Les programmes d'exploration des gisements minéraux sont des projets par étape, chacune se déroulant sur une longue période (échantillonnage, forage initial, forage détaillé, etc.). Les entreprises d'exploration et les investisseurs doivent avoir la certitude qu'ils auront, au-delà de la présente année de leur programme d'exploration, les fonds requis à toute activité d'exploration qui les aidera à vérifier le potentiel d'un terrain.

Une prolongation de trois ans offrira aussi une meilleure garantie aux investisseurs et, par le fait même, améliorera la confiance qu'ils portent aux projets canadiens. Elle assurera une certaine stabilité dans l'ensemble du marché pour les sociétés secondaires, les fournisseurs de matériel et de services et la tranquillité d'esprit pour les collectivités rurales et du Nord dans tout le Canada qui dépendent de la prospection et de l'exploitation minières pour leur croissance, l'emploi et le commerce local.

**Recommandation** : Compte tenu de l'importance du CIEM pour catalyser les intérêts des investisseurs dans les actions accréditives bonifiées et de la nécessité de garantir l'accès continu des promoteurs aux fonds pour l'exploration, l'ACPE recommande que le CIEM soit renouvelé pour au moins trois ans.

## **2. Améliorer la compétitivité de l'industrie minière dans le Nord canadien**

*Les défis liés aux coûts d'exploitation élevés dans les communautés nordiques et éloignées du Canada doivent être résolus afin d'appuyer les investissements et de faire avancer les projets au sein de l'industrie minière, et pour améliorer les possibilités de développement économique des communautés nordiques et autochtones.*

Le futur de l'industrie minière canadienne repose de plus en plus sur les régions nordiques et éloignées. Ces régions présentent des caractéristiques économiques et géographiques qui ont une incidence sur les activités et le succès de l'industrie minière de différentes manières, et en particulier les coûts. Bien que de nombreux facteurs ont un effet sur les décisions prises à propos de l'emplacement de l'exploration et de l'exploitation minière, les coûts représentent un élément majeur. Les coûts dépendent grandement de l'éloignement, et les gisements éloignés coûtent vraiment plus chers à repérer, à développer et à exploiter. En raison du manque important d'infrastructures, les coûts peuvent être jusqu'à six fois plus élevés pour l'exploration et deux ou deux fois et demie plus élevés pour la construction d'une mine dans les régions éloignées. Un pourcentage démesurément élevé de gisements de minerai connus demeure sous-développé dans les territoires canadiens par rapport aux régions non éloignées. Les investissements en matière d'infrastructure sont essentiels pour libérer le potentiel de l'exploitation minière dans le nord.

De plus, le filet de sécurité fédéral pour l'établissement des prix du carbone et le système de fixation des prix en fonction des résultats en découlant ajouteront des coûts supplémentaires aux projets miniers



dans les régions nordiques et éloignées du Canada, ce qui réduira encore davantage la viabilité de ces projets. Étant donné le manque d'infrastructure énergétique dans le Nord, les entreprises qui opèrent dans ses environnements disposent rarement, voire jamais, de solutions de rechange pour le carburant diesel utilisé pour le forage, les camps, etc. Les autres coûts associés à l'exploration minière sont également plus élevés, comme le transport aérien.

Combinés, ces coûts auront une incidence négative sur la compétitivité de l'industrie minière canadienne; si aucune mesure n'est prise, le Canada perdra des possibilités de développement ainsi que les avantages connexes, aux dépens de juridictions plus concurrentielles.

**Recommandations** : L'ACPE recommande au gouvernement de prendre des mesures pour appuyer la compétitivité de l'industrie minière dans les régions nordiques et éloignées comme suit :

- En comblant le déficit en matière d'infrastructure par le biais d'investissements stratégiques en hausse en ce qui concerne l'infrastructure de transports et énergétique essentielle.
- En veillant à ce que tout nouveau régime d'établissement du prix du carbone prenne en compte les défis uniques présents dans les régions nordiques et éloignées et comprenne un mécanisme de soutien fiscal pour les projets d'exploration minière qui s'appuient sur le diesel ou d'autres combustibles fossiles (p. ex., des rabais, une réserve de financement, des crédits d'impôt).

### **3. Investir dans les collectivités autochtones pour favoriser la participation à l'industrie minière**

*Les investissements du gouvernement sont indispensables afin d'améliorer la participation des Autochtones à l'industrie minière.*

L'industrie des minéraux contribue fermement à faciliter la pleine participation des Autochtones aux débouchés économiques qu'elle génère par la formation, l'expansion des affaires et l'approvisionnement, l'emploi et les partenariats bénéfiques pour les deux parties.

Il existe un fort potentiel pour augmenter davantage la participation des Autochtones à l'industrie, particulièrement en raison de la jeune population autochtone en pleine croissance, de la pénurie imminente de main-d'œuvre au sein de l'industrie minière et de la proximité entre les communautés autochtones et l'emplacement des projets. Cependant, de nombreuses communautés autochtones sont confrontées à de multiples obstacles qui nuisent à leur participation. Il est essentiel que le gouvernement réalise des investissements dans les communautés autochtones afin d'améliorer la santé, les conditions de vie, le développement de la petite enfance et les taux d'obtention de diplômes secondaires et postsecondaires pour favoriser la participation et maximiser les possibilités offertes par l'exploration et l'exploitation minière.

**Recommandations** : L'ACPE recommande que le gouvernement fédéral appuie les efforts visant à stimuler la participation des Autochtones au sein de l'industrie minière de la manière suivante :

- Investissements dans les services sociaux fondamentaux (santé, eau, infrastructure) afin d'améliorer les indicateurs en matière de santé et d'éducation parmi les collectivités autochtones.
- Financement ciblé de la formation professionnelle et du développement de l'entrepreneuriat afin d'aider les Autochtones à saisir les occasions que leur offre l'industrie.



#### **4. Évaluer les terrains potentiels – Trouver l'équilibre entre les objectifs de conservation et de développement économique**

*La capacité du Canada à attirer les investissements dans le secteur minier, à augmenter les taux de découverte et à faire passer les projets d'exploration au stade du développement de mines est étroitement liée à l'accès responsable à des terrains potentiels.*

La dotation géographique du Canada constitue l'un de nos principaux avantages concurrentiels par rapport aux autres pays. Pour tirer parti de cet avantage, les régions riches en minerai doivent être accessibles aux fins d'exploration dans le but d'augmenter la probabilité de faire des découvertes de gisements de minerai viables du point de vue économique. Le fait de connaître les terrains potentiels et de pouvoir y accéder a une incidence capitale sur les décisions d'investir prises par les entreprises et les investisseurs, ce qui a un effet sur la compétitivité de l'industrie minière canadienne.

Alors que le gouvernement fédéral collabore avec les provinces, territoires, communautés autochtones et autres intervenants pour répondre à différents engagements, tels que les buts et objectifs du Canada en matière de biodiversité pour 2020, ou pour réaliser des évaluations régionales des terres, les approches suivies en ce qui concerne les décisions liées à l'utilisation des sols doivent être équilibrées, transparentes, fondées sur des connaissances scientifiques et autochtones saines, et prendre en compte les possibilités socioéconomiques. Cela nécessite une évaluation scientifique des terres pour s'assurer que des régions potentielles de développement minier ne sont pas exclues sans raison aux fins d'exploration et de développement minier. L'industrie comprend l'intérêt de protéger les sites écologiques et culturels, mais il est cependant important que le potentiel minier des terres soit pris en compte dans le cadre de l'ensemble des processus de prise de décisions concernant l'utilisation ou l'inaliénabilité des terres. Cela permettrait de veiller à ce que les détenteurs de droits, les intervenants et les gouvernements disposent de l'ensemble des renseignements dont ils ont besoin en ce qui a trait à la conservation et aux débouchés économiques.

**Recommandation** : L'ACPE recommande au gouvernement fédéral de créer un mécanisme de financement pour les provinces et territoires qui appuie la réalisation d'évaluations exhaustives des ressources minières basées sur des études géoscientifiques afin de comprendre et d'incorporer la valeur du potentiel minier dans les évaluations régionales et les décisions en matière de gestion des sols (p. ex., inaliénabilité des terres).

#### **5. Investissements pour favoriser les données géoscientifiques et l'innovation dans le secteur minier**

*Les investissements du gouvernement dans les domaines de la géoscience et de l'innovation sont essentiels pour favoriser l'activité d'exploration minière et améliorer l'efficacité, la productivité et le rendement environnemental de l'industrie.*

Les études géologiques jouent un rôle clé pour produire des données géoscientifiques de grande qualité accessibles au public, ce qui a permis de favoriser l'activité d'exploration au Canada et de mener à plusieurs découvertes fructueuses. À l'heure actuelle, l'absence de cartes et de modèles géologiques ou leur faible qualité s'ajoutent aux difficultés que rencontre l'industrie pour explorer les régions nordiques et éloignées du Canada. L'absence de cartes détaillées dans les régions potentiellement intéressantes limite les chances de réaliser des découvertes viables du point de vue économique. Les programmes de cartographie préliminaire doivent être suivis de programmes plus détaillés afin de mieux cibler la présence de minerai.



Le manque de cartes et de modèles détaillés a une incidence néfaste sur la capacité du Canada pour attirer les investissements miniers, en comparaison avec les autres pays riches en minerai tel que l’Australie.

L’innovation est critique dans le secteur minier afin de favoriser les efforts visant à améliorer l’efficacité, le rendement environnemental et le taux de découverte de gisements et d’extraction qui sont requis dans une société moderne. Alors que l’industrie minière investit des millions chaque année en recherche et développement, le Canada se classe en retrait par rapport à ses pairs. Dans le but de demeurer durable, progressive et profitable, l’industrie minière canadienne doit innover et remettre en question de manière collective les modes de pensée existants. Par le biais d’investissements dans le domaine de l’innovation de la part de l’industrie et du gouvernement, il sera possible de surmonter des défis opérationnels critiques et de réaliser une amélioration continue du rendement de l’industrie minière du Canada.

**Recommandations** : L’ACPE recommande que le gouvernement appuie la cartographie géoscientifique et l’innovation dans le secteur minier de la manière suivante :

- En augmentant le financement apporté à la Commission géologique du Canada, en particulier pour la cartographie des régions éloignées.
- En offrant des incitatifs fiscaux ou un financement aux compagnies minières afin de les encourager à tester et à adopter des technologies et des processus novateurs (p. ex., mécanisme de financement de l’innovation, crédits d’impôt, etc.).